



**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**PROCÈS-VERBAL DU 25 MARS 2019**

**De la session ordinaire tenue au centre administratif, sis au 341, rue Principale Nord, Amos, Québec, dans le local 3050.**

**PRÉSENCES**

Les membres du conseil des commissaires :

M <sup>mes</sup>	Lyne Brousseau, Jeanne Grenier, Julie Laperle, Annie Quenneville, Isabelle Rouillard	représentante du comité CEHDAA, présidente
MM.	Denis Coutu, Marc Désilets Jean-François Drouin, Carl Périgny Éric Pomerleau Stéphane Saulter, Joël Turcotte	vice-président, représentant du comité de parents représentant du comité de parents

Les directions de services :

M <sup>mes</sup>	Johanne Godbout, Maryline Lambert,	secrétaire générale directrice du Service des ressources humaines
MM.	Francis Audet,  Pascal Germain,  Serge Paquin,  Yannick Roy	directeur du Service des ressources matérielles et administratives directeur du Service des ressources financières directeur du Service de l'enseignement et services complémentaires, par intérim directeur général

**1. Ouverture de la séance**

Il est 19 h 01.

**CC-7319-19**

**2 – ADOPTION DE  
L'ORDRE DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Jean-François Drouin,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

QUE la présidente d'assemblée soit et elle est autorisée à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.



## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du 18 février 2019;
4. Intervention de l'assemblée;
5. Comité de parents et comité EHDA;
6. Correspondance;
  - 6.1 Prix a) Reconnaissance Thérèse-Pagé et b) coup de cœur;
  - 6.2 Prochaines élections à la Fédération des commissions scolaires du Québec :
7. Suivi de dossiers :
  - 7.1 ~~Reddition de compte sur la délégation de pouvoir du Service des ressources humaines;~~ (ce point est reporté)
  - 7.2 Octrois de contrats :
    - a) Remplacement de systèmes d'alarmes incendie de 8 écoles;
    - b) Installation de systèmes de contrôles d'accès;
    - c) Drainage périphérique du Carrefour du savoir;
    - d) Drainage périphérique de l'école Saint Mathieu;
    - e) Drainage périphérique de l'école Saint-Paul;
    - f) Réfection du système de chauffage de l'école St-Mathieu;
    - g) Réfection du système de chauffage de l'école Notre-Dame-des écoles de Saint-Félix;
    - h) Réfection des salles de bain de l'école Sacré-Cœur;
    - i) Mise aux normes de l'école Notre-Dame-de-Lourdes de La Corne :
8. Huis clos :
9. Dossiers à développement :
10. Dossiers courants :
  - 10.1 Adoption du calendrier scolaire 2019-2020 du secteur jeune;
  - 10.2 Dépôt de la politique relative à la sécurité de l'information;
  - 10.3 Autorisation d'aller en appels d'offres :
    - a) Entretien ménager;
    - b) Assurances complémentaires;
    - c) Assurances de véhicules;
    - d) Programme d'aide aux employés;
    - e) Réfection de l'entrée d'aqueduc du pavillon La Calypso;
    - f) Entretien et gardiennage à la Forêt-école :
  - 10.4 Démission d'un cadre :
  - 10.5 Demande de congé sans traitement pour activité syndicale;
  - 10.6 Octrois de postes :
    - a) conseillère à l'éducation préscolaire;
    - b) technicien en formation professionnelle :
  - 10.7 Dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles, de la liste des écoles et centres et des actes d'établissements :
  - 10.8 Prévision de la clientèle scolaire 2019-2020 :
11. Rapports d'activités de la présidente et du directeur général :



12. Autres sujets :
13. Clôture de la séance.

CC-7320-19

**3 – DISPENSE DE  
LECTURE ET  
ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL DU  
18 FÉVRIER 2019**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Jeanne Grenier,

QUE la secrétaire d'assemblée soit et elle est exemptée de la lecture du procès-verbal du 18 février 2019.

QUE ce procès-verbal soit adopté avec tel que présenté.

ADOPTÉE.

#### **4. Intervention de l'assemblée:**

Aucune intervention.

#### **5. Comité de parents et comité consultatif pour les élèves handicapés en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)**

Madame Laperle résume le dernier comité consultatif pour les EHDA. Principalement, les membres ont assisté à une présentation des résultats du sondage liés au plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et ont procédé à la révision du dépliant du comité consultatif pour les parents d'élèves HDAA. La prochaine rencontre est prévue le 28 mai prochain.

Le comité de parents a eu lieu le mercredi 20 février dernier et la prochaine rencontre se tiendra le 8 avril prochain.

#### **6. Correspondance**

CC-7321-19

**6.1 A) PRIX  
RECONNAISSANCE  
THÉRÈSE-PAGÉ**

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour le prix Thérèse Pagé qui vise à reconnaître l'implication d'une personnalité du milieu culturel de la MRC Abitibi;

CONSIDÉRANT la demande d'appui de madame Hélène Turcotte de soumettre la candidature de madame Noëlla Saint-Laurent soulignant ses 40 ans de carrière d'artiste-peintre et son apport au rayonnement arts visuels dans la MRC d'Abitibi;

CONSIDÉRANT la résolution CC-4015-09 appuyant dès 2009 la candidature de madame Saint-Laurent pour sa contribution au développement des arts auprès des élèves et sa grande collaboration aux activités culturelles de la Commission scolaire et de la communauté;

CONSIDÉRANT l'intérêt du conseil des commissaires de présenter à nouveau la candidature de madame Noëlla Saint-Laurent dans le cadre de cette édition;

CONSIDÉRANT les nouveaux éléments présentés en appui à sa candidature;



IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Joël Turcotte,

QUE ce conseil des commissaires appuie la candidature de madame Noëlla St Laurent présentée à la 21<sup>e</sup> édition du Prix Reconnaissance Thérèse Pagé.

QU'une copie de cette résolution soit acheminée à la Commission des Arts et de la culture de la Ville d'Amos.

ADOPTÉE.

CC-7322-19

**6.1 B) PRIX COUP DE  
CŒUR COMMISSION  
DES ARTS ET DE LA  
CULTURE 3<sup>E</sup> ÉDITION  
DU CONCERT  
BÉNÉFICE DU FONDS  
ANGE-GARDIEN  
HARRICANA**

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour le prix coup de cœur de la Commission des arts et de la culture visant à souligner une réalisation exceptionnelle d'un individu, un organisme ou encore un événement;

CONSIDÉRANT l'impact des actions du Fonds Ange-Gardien Harricana dans le quotidien de plusieurs élèves;

CONSIDÉRANT la qualité artistique du spectacle offert;

CONSIDÉRANT l'engagement bénévole ;

CONSIDÉRANT le succès remporté par l'événement;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Isabelle Rouillard,

QUE ce conseil des commissaires présente la candidature du concert bénéfique de Fonds Ange-Gardien Harricana au prix coup de cœur de la Commission des Arts et de la culture.

QU'une copie de cette résolution soit acheminée à la Commission des Arts et de la culture de la Ville d'Amos.

ADOPTÉE.

## **6.2 Prochaines élections à la Fédération des commissions scolaires du Québec**

Une correspondance rappelant la date de l'assemblée générale ainsi que les échéances de la composition de l'assemblée ainsi que pour les élections aux différents postes de la Fédération est déposée.

## **7. Suivi de dossiers**

### **7.1 Reddition de compte relative à la délégation de pouvoir au Service des ressources humaines.**

(Ce point est reporté)



CC-7323-19

**7.2A) OCTROI DE  
CONTRAT  
REPLACEMENT DE  
SYSTÈMES  
D'ALARME  
INCENDIE POUR 8  
ÉCOLES**

CONSIDÉRANT les travaux à effectuer pour le remplacement du système d'alarme incendie dans huit établissements de la Commission scolaire Harricana;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public a été effectué;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues et ouvertes le 6 mars 2019;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Stéphane Saulter,

QUE cette Commission scolaire retienne la plus basse soumission conforme, soit Danny Lamoureux 9141-1736 Québec inc, au montant de 232 434,00 \$ (avant taxes) pour le remplacement du système d'alarme incendie dans huit établissements de la Commission scolaire Harricana.

QUE cette Commission scolaire autorise le directeur général pour les dépassements des coûts du projet, jusqu'à un maximum de 10 % de la valeur du projet.

ADOPTÉE.

CC-7324-19

**7.2B) OCTROI DE  
CONTRAT  
INSTALLATION DE  
SYSTÈMES DE  
CONTRÔLES  
D'ACCÈS**

CONSIDÉRANT les travaux à effectuer pour l'installation d'un système de contrôle d'accès dans 15 établissements de la Commission scolaire Harricana;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public a été effectué;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues et ouvertes le 6 mars 2019;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE cette Commission scolaire retienne la plus basse soumission conforme, soit Magny Électrique 9190-5778 Québec inc, au montant de 104 011,25 \$ (avant taxes) pour l'installation d'un système de contrôle d'accès dans 15 établissements de la commission scolaire Harricana.

QUE cette Commission scolaire autorise le directeur général pour les dépassements des coûts du projet, jusqu'à un maximum de 10 % de la valeur du projet.

ADOPTÉE.

CC-7325-19

**7.2C) OCTROI DE  
CONTRAT DRAINAGE  
PÉRIPHÉRIQUE DU  
CARREFOUR DE  
SAVOIR**

CONSIDÉRANT les travaux de drainage à effectuer au Carrefour du savoir Harricana;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public a été effectué;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues et ouvertes le 6 mars 2019;



IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Carl Périgny,

QUE cette Commission scolaire retienne la plus basse soumission conforme, soit Terrassement & Excavation Marchand inc, au montant de 434 861,89 \$ (avant taxes) pour les travaux de drainage à effectuer au Carrefour du savoir Harricana.

QUE cette Commission scolaire autorise le directeur général pour les dépassements des coûts du projet, jusqu'à un maximum de 10 % de la valeur du projet.

ADOPTÉE.

CC-7326-19

**7.2D) OCTROI DE  
CONTRAT DRAINAGE  
PÉRIPHÉRIQUE DE  
L'ÉCOLE SAINT-  
MATHIEU**

CONSIDÉRANT les travaux de drainage à effectuer à l'école Saint-Mathieu de Saint-Mathieu;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public a été effectué;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues et ouvertes le 6 mars 2019;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Lyne Brousseau,

QUE cette Commission scolaire retienne la plus basse soumission conforme, soit Lanexco, au montant de 95 482,00 \$ (avant taxes) pour les travaux de drainage à effectuer à l'école Saint-Mathieu.

QUE cette Commission scolaire autorise le directeur général pour les dépassements des coûts du projet, jusqu'à un maximum de 10 % de la valeur du projet.

ADOPTÉE.

CC-7327-19

**7.2E) OCTROI DE  
CONTRAT DRAINAGE  
PÉRIPHÉRIQUE DE  
L'ÉCOLE SAINT-PAUL**

CONSIDÉRANT les travaux de drainage à effectuer à l'école Saint-Paul de Preissac;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public a été effectué;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues et ouvertes le 6 mars 2019;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Stéphane Saulter,

QUE cette Commission scolaire retienne la plus basse soumission conforme, soit Blanchette S.A.M.N. inc, au montant de 112 460,36 \$ (avant taxes) pour les travaux de drainage à effectuer à l'école Saint-Paul.

QUE cette Commission scolaire autorise le directeur général pour les dépassements des coûts du projet, jusqu'à un maximum de 10% de la valeur du projet.

ADOPTÉE.



CC-7328-19

**7.2F) OCTROI DE  
CONTRAT RÉFECTION  
DU SYSTÈME DE  
CHAUFFAGE DE  
L'ÉCOLE SAINT-  
MATHIEU**

CONSIDÉRANT les travaux à effectuer pour la mise aux normes de la chaufferie de l'école Saint-Mathieu de Saint-Mathieu;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public a été effectué;

CONSIDÉRANT la soumission reçue et ouverte le 6 mars 2019;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE cette Commission scolaire retienne la plus basse soumission conforme, soit Lord & Gagnon, au montant de 141 098,00 \$ (avant taxes) pour la mise aux normes de la chaufferie de l'école Saint-Mathieu.

QUE cette Commission scolaire autorise le directeur général pour les dépassements des coûts du projet, jusqu'à un maximum de 10 % de la valeur du projet.

ADOPTÉE.

CC-7329-19

**7.2G) OCTROI DE  
CONTRAT RÉFECTION  
DU SYSTÈME DE  
CHAUFFAGE DE  
L'ÉCOLE NDÉ DE  
SAINT-FÉLIX**

CONSIDÉRANT les travaux à effectuer pour le remplacement du système de chauffage de l'école Notre-Dame-des-Écoles de Saint-Félix;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public a été effectué;

CONSIDÉRANT la soumission reçue et ouverte le 6 mars 2019;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Jean-François Drouin,

QUE cette Commission scolaire retienne la plus basse soumission conforme, soit Lord & Gagnon inc, au montant de 191 999,36 \$ (avant taxes) pour le remplacement du système de chauffage de l'école Notre-Dame-des-Écoles.

QUE cette Commission scolaire autorise le directeur général pour les dépassements des coûts du projet, jusqu'à un maximum de 10 % de la valeur du projet.

ADOPTÉE.

CC-7330-19

**7.2H) OCTROI DE  
CONTRAT RÉFECTION  
DES SALLES DE BAIN  
DE L'ÉCOLE SACRÉ-  
COEUR**

CONSIDÉRANT les travaux à effectuer pour rénover les blocs sanitaires de l'école Sacré-Cœur d'Amos;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public a été effectué;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues et ouvertes le 6 mars 2019;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Joël Turcotte,



QUE cette Commission scolaire retienne la plus basse soumission conforme, soit Blanchette S.A.M.N. inc, au montant de 153 438,00 \$ (avant taxes) pour rénover les blocs sanitaires de l'école Sacré-Cœur.

QUE cette Commission scolaire autorise le directeur général pour les dépassements des coûts du projet, jusqu'à un maximum de 10 % de la valeur du projet.

ADOPTÉE.

CC-7331-19

**7.2I) OCTROI DE  
CONTRAT MISE AUX  
NORMES DE L'ÉCOLE  
NDL DE LA CORNE**

CONSIDÉRANT les travaux à effectuer pour la mise aux normes de l'école Notre-Dame-de-Lourdes de La Corne;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public a été effectué;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues et ouvertes le 6 mars 2019;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE cette Commission scolaire retienne la plus basse soumission conforme, soit Construction Filiatrault inc, au montant de 529 300,00 \$ (avant taxes) pour la mise aux normes de l'école Notre-Dame-de-Lourdes.

QUE cette Commission scolaire autorise le directeur général pour les dépassements des coûts du projet, jusqu'à un maximum de 10 % de la valeur du projet.

ADOPTÉE.

### **8. Huis clos**

Aucun dossier huis clos.

### **9. Dossiers à développement**

Aucun dossier à développement

### **10. Dossiers courants**

CONSIDÉRANT l'accord favorable du syndicat de l'enseignement l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (SEUAT), district Harricana;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Jeanne Grenier,

QUE cette Commission scolaire adopte le calendrier scolaire 2019-2020 du « secteur Jeunes » en formation générale, préscolaire, primaire et secondaire tel que présenté.

QUE la directrice par intérim du Service de l'enseignement et des services éducatifs complémentaires soit et est autorisée à signer une entente avec le

CC-7332-19

**10.1 ADOPTION DU  
CALENDRIER  
SCOLAIRE 2019-2020  
SECTEUR JEUNES**



syndicat de l'enseignement de l'Ungava de l'Abitibi-Témiscamingue (SEUAT), concernant le projet présenté.

ADOPTÉE.

### **10.2 Dépôt de la politique relative à la sécurité de l'information**

La secrétaire générale dépose le projet de politique relative à la sécurité de l'information. Elle en explique le fondement et l'importance.

**CC-7333-19  
10.3 A)  
AUTORISATION  
D'ALLER EN APPELS  
D'OFFRES POUR LES  
CONTRATS  
D'ENTRETIEN  
MÉNAGER 2019-2020**

CONSIDÉRANT QUE cette Commission scolaire doit aller en appels d'offres pour les contrats d'entretien ménager qui seront à échéance au 30 juin 2019;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE le directeur du Service des ressources matérielles et administratives soit et est autorisé à procéder aux appels d'offres nécessaires, afin d'obtenir les services d'entretien ménager pour l'année 2019-2020.

ADOPTÉE

**CC-7334-19  
10.3 B)  
AUTORISATION  
D'ALLER EN APPEL  
D'OFFRES POUR LES  
ASSURANCES  
COMPLÉMENTAIRES  
DE LA CSH**

CONSIDÉRANT QUE la police d'assurances complémentaires vient à échéance le 30 juin 2019;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Jean-François Drouin,

QUE le directeur du Service des ressources matérielles et administratives soit et est autorisé à procéder à l'appel d'offres nécessaire, afin de renouveler la police d'assurances complémentaires de la Commission scolaire Harricana pour l'année 2019-2020.

ADOPTÉE.

**CC-7335-19  
10.3 C)  
AUTORISATION  
D'ALLER EN APPEL  
D'OFFRES POUR LES  
ASSURANCES DES  
VÉHICULES DE LA  
CSH**

CONSIDÉRANT QUE la police d'assurance de véhicules vient à échéance le 30 juin 2019;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Stéphane Saulter,

QUE le directeur du Service des ressources matérielles et administratives soit et est autorisé à procéder à l'appel d'offres nécessaire, afin de renouveler la police d'assurance de véhicules de la Commission scolaire Harricana pour l'année 2019-2020.

ADOPTÉE.



CC-7336-19

**10.3D AUTORISATION  
D'ALLER EN APPELS  
D'OFFRES POUR LE  
PROGRAMME D'AIDE  
AUX EMPLOYÉS**

CONSIDÉRANT que le programme d'aide aux employés vient à échéance le 30 juin 2019;

IL EST RÉSOLU, sur proposition monsieur le commissaire Marc Désilets,

QUE le directeur du service des ressources matérielles et administratives soit et est autorisé à procéder à l'appel d'offres nécessaire, afin de renouveler le programme d'aide aux employés de la Commission scolaire Harricana pour l'année 2019-2020.

QUE le directeur du Service des ressources matérielles et administratives soit et est autorisé à procéder à l'appel d'offres nécessaire, afin de renouveler la police d'assurance de véhicules de la Commission scolaire Harricana pour l'année 2019-2020.

ADOPTÉE.

CC-7337-19

**10.3 E AUTORISATION  
D'ALLER EN APPEL  
D'OFFRES POUR LA  
RÉFECTION DE  
L'ENTRÉE D'AQUEDUC  
DE LA CALYPSO**

CONSIDÉRANT le projet de réfection de l'entrée d'aqueduc du pavillon La Calypso;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet nécessite un appel d'offres public;

IL EST RÉSOLU, sur proposition monsieur le commissaire Joël Turcotte,

QUE le directeur du Service des ressources matérielles et administratives soit et est autorisé à procéder à l'appel d'offres nécessaire, afin de réaliser les travaux de réfection de l'entrée d'aqueduc du pavillon La Calypso.

ADOPTÉE.

CC-7338-19

**10.3 F AUTORISATION  
D'ALLER EN APPEL  
D'OFFRES POUR LE  
CONTRAT  
D'ENTRETIEN ET DE  
SURVEILLANCE À LA  
FORÊT-ÉCOLE**

CONSIDÉRANT QUE cette Commission scolaire doit aller en appel d'offres pour le contrat d'entretien et de surveillance à la Forêt-École qui sera à échéance au 30 juin 2019;

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE le directeur du Service des ressources matérielles et administratives soit et est autorisé à procéder à l'appel d'offres nécessaire, afin d'octroyer le contrat d'entretien et de surveillance à la Forêt-École pour l'année 2019-2020.

ADOPTÉE.



CC-7339-19

CONSIDÉRANT la lettre déposée au conseil des commissaires;

**10.4 DÉMISSION  
D'UNE CADRE  
(FRANCYNE  
DUSSAULT)**

CONSIDÉRANT le poste vacant à la suite de la démission de madame Francyne Dussault, directrice adjointe aux écoles Sainte-Thérèse, Saint-Marc-La Corne, et Saint-Paul-Sainte-Gertrude;

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE ce conseil des commissaires prenne acte de la démission et remercie madame Dussault pour la qualité de ses services.

QUE sa démission soit effective rétroactivement au 8 mars 2019.

ADOPTÉE.

CC-7340-19

**10.5 DEMANDE DE  
CONGÉ SANS  
TRAITEMENT POUR  
ACTIVITÉ SYNDICALE  
KATHY LACOMBE**

CONSIDÉRANT la demande de prolongation d'un congé sans traitement pour activité syndicale;

CONSIDÉRANT la clause 3-3.01 de la convention collective du personnel de soutien;

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame la commissaire Jeanne Grenier,

QUE ce conseil des commissaires autorise la prolongation du congé sans traitement pour activités syndicales à madame Kathy Lacombe, secrétaire à l'école secondaire d'Amos, pavillon La Calypso, et ce, du 17 mars au 13 avril 2019.

ADOPTÉE.

CC-7341-19

**10.6 A) OCTROI D'UN  
POSTE DE  
CONSEILLÈRE À  
L'ÉDUCATION  
PRÉSCOLAIRE**

CONSIDÉRANT le poste laissé vacant au plan d'effectifs des professionnels, à la suite de la démission de madame Guylaine Couillard;

CONSIDÉRANT l'affichage du poste de conseillère en éducation préscolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur le commissaire Stéphane Saulter,

QUE ce conseil des commissaires procède à la nomination de madame Annie Todd, à titre de conseillère en éducation préscolaire, poste régulier à temps complet de 35 heures par semaine, au Service de l'enseignement.

QUE cette nomination soit et est effective à une date à être fixée ultérieurement.

ADOPTÉE.



CC-7342-19

**10.6 B) OCTROI D'UN  
POSTE DE  
TECHNICIEN EN  
FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

CONSIDÉRANT le poste laissé vacant au plan d'effectifs à la suite du départ à la retraite de Monsieur Maurice Desjardins au poste de technicien en formation professionnelle au Pavillon de la foresterie;

CONSIDÉRANT la résolution CC-7315-19 relative à la modification au plan d'effectifs personnel de soutien secteur général;

CONSIDÉRANT l'affichage du poste de technicien en formation professionnelle;

CONSIDÉRANT la clause 7-1.11 B) II) g) de la convention collective du personnel de soutien;

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame la commissaire Lyne Brousseau,

QUE ce conseil des commissaires procède à la nomination de monsieur Charles Moïse à titre de technicien en formation professionnelle, poste régulier à temps complet à raison de 35 heures par semaine.

QUE son entrée en fonction soit effective le 26 mars 2019.

ADOPTÉE.

### **10.7 Dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles, liste des écoles et centres ainsi que les actes d'établissements**

La secrétaire générale dépose les principales modifications apportées aux documents soit :

- Ajout du mot « professionnelle » pour préciser la fonction du centre pour obtenir Centre de formation professionnelle Harricana;
- Indication de la nouvelle adresse du Centre de détention d'Amos avec la nouvelle capacité d'accueil;
- Actualisation du nom de l'école Launay – Trécesson;
- Ajout d'une maternelle 4 ans à l'école Launay – Trécesson.

### **10.8 Dépôt du document relatif à la prévision de la population scolaire pour 2019-2020**

La directrice par intérim du Service de l'enseignement et des services complémentaires, madame Stéphanie Carignan, présente les données collectées en date du 19 mars 2019.

## **11. Rapports d'activités de la présidente et du directeur général** **Rapport d'activités de la présidente**

Pour la période du 19 février au 14 avril 2019

Conseil des commissaires

2019-03-11 : Commission d'études

2019-03-25 : Conseil des commissaires

2019-03-25 : Comité exécutif



#### Environnement externe

- 2019-02-20 : Conférence de presse – Chromatique (prise de parole)
- 2019-03-11 : Table ronde ministérielle (Suzanne Blais et Marie-Ève Proulx)
- 2019-03-13 : Conférence téléphonique FCSQ
- 2019-03-13 : Conseil d'administration – Fonds Ange-Gardien Harricana
- 2019-03-20 : Conférence de presse H20 (M. Coutu)
- 2019-03-22/23 : Commission permanente FCSQ
- 2019-03-25 : Table ronde ministérielle (Suzanne Blais, Jean Boulet)
- 2019-04-06 : Gala Les Élités

#### **Rapport d'activités de la direction générale**

Pour la période du 19 février au 14 avril 2019

##### Conseil des commissaires

- 2019-03-11 : Commission d'études
- 2019-03-25 : Conseil des commissaires
- 2019-03-25 : Comité exécutif

#### Environnement interne

- 2019-02-20 : Comité de parents
- 2019-03-13 : Comité TIC
- 2019-03-14 : Comité consultatif de gestion
- 2019-03-27 : Communauté professionnelle des directions d'établissement
- 2019-04-02 : Comité de répartition des ressources
- 2019-04-08 : Comité de parents

#### Environnement externe

- 2019-02-20 : Conférence de presse - Chromatique
- 2019-02-20 : Rencontre de coordination Ville/CS Harricana
- 2019-03-11 : Table ronde ministérielle (Suzanne Blais et Marie-Ève Proulx)
- 2019-03-13 : Conseil d'administration – Fonds Ange-Gardien Harricana
- 2019-03-14 : Comité Urgence Amos
- 2019-03-18/20 : Colloque Solution Tree à Québec
- 2019-03-25 : Table ronde ministérielle (Suzanne Blais et Jean Boulet)
- 2019-04-03/05 : PIDIGECS à Québec
- 2019-04-11 : Rencontre des directrices et directeurs généraux (CRDG)

#### **12. Autres sujets**

Aucun autre sujet.

#### **13. Clôture de la séance**

CC-7343-19

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Joël Turcotte,

**13. LEVÉE DE LA  
SÉANCE**

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 02.

\_\_\_\_\_  
Annie Quenneville, présidente

\_\_\_\_\_  
Johanne Godbout, secrétaire générale